



Recrutement

Directeur-trice (H/F) technique

Intermittent du spectacle – volume annuel prévisionnel 448 h à 496 h

SECTEUR

Spectacle vivant / Musique. Convention collective applicable : CCNEAC

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Créé en 1948, le Festival de Besançon compte parmi les plus anciens et les plus prestigieux festivals de musique en France. Ouvert aux récitals et à la musique de chambre, c'est toutefois le répertoire symphonique qui a le plus marqué son histoire. Cette image s'est renforcée en 1951 avec la création du Concours international de jeunes chefs d'orchestre, qui s'est rapidement imposé comme la plus prestigieuse manifestation de sa catégorie ; il est biennal et organisé les années impaires. Le Festival est aussi depuis ses origines un acteur essentiel de la création et de la diffusion de la musique contemporaine. Il développe un ambitieux projet de résidence de compositeur en Franche-Comté avec le soutien de nombreux partenaires locaux. Le Festival poursuit également une démarche volontariste d'ouverture au public le plus large.

www.festival-besancon.com

Le Festival est administré par une association loi 1901 avec un conseil d'administration de 18 membres dont 9 représentants des principales collectivités publiques partenaires (Région Bourgogne – Franche-Comté, Ville de Besançon, Département du Doubs...).

L'équipe d'organisation est composée de cinq salariés permanents renforcée d'emplois temporaires (CDD, intermittents) et d'une cinquantaine de bénévoles pendant le Festival en septembre.

Le Festival de musique de Besançon Franche-Comté est membre de France Festivals (Fédération française des festivals internationaux de musique), de la Fédération mondiale des concours internationaux de musique (FMCIM) et de la chambre syndicale Scène ensemble.

DESCRIPTION DU POSTE :

Sous l'autorité du directeur, les missions du (de la) directeur(trice) technique sont la préparation, l'organisation, la coordination et le contrôle de l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation et à l'exploitation technique des concerts et spectacles programmés. Il-elle détermine et valide les conditions techniques de réalisation et d'exploitation des différentes manifestations programmées, ainsi que les conditions d'installation des publics.

Le poste requiert une grande disponibilité en septembre, y compris les week-ends.

La durée du Festival est de 10 jours en continu les années sans concours, et de 17 jours les années avec concours.

Le(la) directeur(trice) technique aura en charge :

- Les relations avec les partenaires techniques responsables des différents lieux de concert accueillant le festival et le concours (salles de spectacles, lieux extérieurs, ERP divers).
- L'organisation et la coordination de toutes les activités liées à la mise en place des concerts et spectacles programmés, pour et sur chaque site, intérieur ou extérieur, et qui comprend :
 - o L'étude de faisabilité, l'analyse et la centralisation des besoins relatifs aux demandes techniques des ensembles programmés.
 - o L'application de la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que la réalisation du dossier de sécurité du festival.
 - o La réalisation des plans d'implantation adaptés sur sites des événements programmés.
 - o La planification de l'ensemble des activités techniques sur le festival.
 - o L'encadrement et la coordination des moyens humains, en coordination avec les responsables techniques dans les lieux disposant de personnel technique, et/ou personnel intermittent.
 - o L'interface avec les fournisseurs pour le pourvoi des besoins matériels techniques et artistiques (Structures scéniques, Matériel lumière, son et vidéo, barrières, instruments, ...)
 - o La planification des demandes techniques aux services techniques municipaux.
 - o L'élaboration et le suivi budgétaire technique, en coordination avec le directeur.

A noter : l'année 2027 sera celle d'un double anniversaire, 60^e Concours de jeunes chefs d'orchestre et 80^e Festival, avec sans doute des projets spécifiques supplémentaires.

DESCRIPTION DU PROFIL RECHERCHE :

Compétences requises (Savoir-faire) :

- Formation initiale ou continue de cadre technique du spectacle vivant souhaitée
- Très bonne connaissance des différents secteurs techniques du spectacle vivant
- Maîtrise des outils de gestion (Suite Office, logiciel DAO, etc.)
- Bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité, de la réglementation ERP et du droit du travail
- Permis B
- Maîtrise suffisante de l'anglais à l'écrit et à l'oral pour échange avec les ensembles internationaux
- Connaissances liées à la musique classique (notamment symphonique) appréciées (instrumentarium, implantations d'orchestres, attentes spécifiques d'artistes...) mais pas obligatoires.

Qualités requises (Savoir-être) :

- Sens de l'organisation, de l'anticipation et de l'initiative
- Rigueur, réactivité, autonomie, gestion des imprévus
- Travail en équipe, bon relationnel, capacité d'écoute et d'analyse
- Capacité managériale

Expérience en production ou en régie d'événements indispensable.

Une connaissance du réseau régional et des services compétents locaux est un plus.



REMUNERATION ENVISAGEE / TEMPS DE TRAVAIL :

Salaire selon qualification et expérience – groupe 3 CCNEAC - CDDU Intermittent – Statut cadre
www.ccneac.fr

Volume horaire : 52 à 62 journées de 8h par an

Soit 448h (années paires, sans concours) à 496h (années avec concours)

Charge de travail variable de mars à octobre, avec une période haute d'avril à juillet, et très intense en septembre.

Le salarié dispose d'une large autonomie d'organisation de son planning de travail, avec des impératifs (réunions d'équipe, rendez-vous, repérages, et période festival & concours)

Chèques restaurants.

LIEU DE TRAVAIL :

Besançon (siège social) et déplacements ponctuels en Franche-Comté en lien avec la programmation.

Télétravail : recours exceptionnel

CALENDRIER

Date limite de candidature : 31 octobre 2026

Les candidat(e)s ne connaissant pas le territoire et le festival peuvent être accueilli(e)s en septembre 2026 pour observation et repérage (accès gratuits à des concerts et aux coulisses, sans entretien, sans prise en charge des frais).

Un premier entretien pourra être organisé en visioconférence début novembre.

Un entretien final sera organisé à Besançon avec les candidat(e)s sélectionné(e)s avant mi-décembre, pour une décision avant fin décembre.

Prise de fonction : février 2027

Un tuilage avec l'actuel directeur technique sera organisé.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Lettre de motivation et CV à adresser à Jean-Michel Mathé, Directeur du Festival

De préférence par courriel : jmmathe@festival-besancon.com

sinon par courrier : Festival de musique, 9 rue du palais de justice, 25000 Besançon

